

La Tribune n°17–Collège- septembre 2012 -

Vous pouvez retrouver La Tribune sur le site de la FCPE-charlemagne

<http://fcpecharlemag.free.fr>

Venez assister aux rencontres que nous vous proposons

Bienvenue à tous les parents d'élèves pour cette nouvelle rentrée.

La FCPE Charlemagne vous accompagne avec tous ses vœux de réussite pour vos enfants et vous propose deux rencontres :

Samedi 15 septembre 2012

à 9h30 dans l'établissement salle 106

RÉUNION DE RENTRÉE

ouverte à **TOUS** les parents
du collège et du lycée

La Proviseure sera présent pour répondre aux questions

Samedi 22 septembre 2012

à 10h00 dans l'établissement salle 106

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ADHÉRENTS**

Axes de travail,
Désignation des candidats au C.A.
Élection du bureau de la FCPE



ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2012

Accueil des parents par les équipes pédagogiques

- Jeudi 6 septembre à 18 heures parents de sixième.
- Mardi 11 septembre à 18 heures parents de cinquième.
- Lundi 10 septembre à 18 heures parents de quatrième.
- Jeudi 13 septembre à 18 heures parents de troisième.

Collège Charlemagne

13 rue Charlemagne 75004 Paris

Tél 01 53 01 98 50

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: <http://www.lycee-charlemagne.fr/>

Madame Floc'h a pris ses fonctions de Proviseure à la rentrée 2011 au collège et au lycée Charlemagne. Les représentants de la FCPE de cet établissement ont eu l'occasion d'apprécier son efficacité ainsi que son sens de l'écoute dans toutes les instances où ils sont régulièrement présents et lors des réunions informelles.

Nous continuerons à être cette année force de propositions au sein de l'établissement pour le maintien ou l'amélioration des conditions de travail de nos enfants et des acteurs de la communauté éducative.

Proviseur :	Mme Pierrette FLOC'H
Proviseur-Adjoint du collège :	Mme Myriam OPINEL
Intendance :	Mme Sylviane LAMANT, Mme Martine ZASLAVSKY
Médecin scolaire :	Dr BOUBAKER
Assistante Sociale:	Mme Véronique FETY
Infirmière :	Mme Martine BIRAULT
Conseillers Principaux d'Education (CPE) :	Mme Séraphine DION
Conseillère d'Orientation Psychologue (COPSY) :	Mme Catherine Douthe
	44, rue Dussoubs
	75002 Paris
	Tél : 01 42 36 94 59

Le collège Charlemagne accueille environ 480 élèves répartis en 17 classes. (4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 4 classes de 4^{ème}, 5 classes de 3^{ème})



Congés scolaires de l'année 2012- 2013

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
du dimanche 28 oct. au mercredi 07 nov.	du dimanche 23 déc au dimanche 06 janv	du dimanche 3 mars au dimanche 17 mars	du dimanche 28 avril au dimanche 12 mai

VOTRE ENFANT ENTRE AU LYCEE CHARLEMAGNE

Votre enfant entre au collège Charlemagne... ce qu'il faut savoir

Un collège pas comme les autres

Situé au coeur de Paris dans un bâtiment ancien et agréable, rénové entre 1992 et 1994, le collège Charlemagne fait partie d'une cité scolaire renommée.

Le collège accueille de nombreux élèves issus de milieux favorisés dont deux fois plus d'enfants de cadres supérieurs et professions libérales que la moyenne parisienne. Beaucoup d'élèves bénéficient d'une dérogation ou d'adresse de complaisance. Il y a deux fois moins d'élèves en retard scolaire que la moyenne nationale et trois fois moins que la moyenne parisienne.

Ce recrutement particulier explique en partie les bons résultats au Brevet des collèges, assortis d'orientations en seconde générale et technologique, supérieures aux moyennes nationale et parisienne. Ces élèves sont encadrés par des équipes pédagogiques qui s'est rajeunie ces trois dernières années .

On y dispense un enseignement scolaire traditionnel, peu porté aux innovations pédagogiques mais répondant à une demande de parents exigeants pour la réussite de leurs enfants dans les filières classiques.

Pour autant, le collège doit obéir aux besoins du "collège unique" et assurer la meilleure réussite de tous les élèves, ce qui est loin d'être simple, et pas toujours garanti. Ainsi, les élèves mal à l'aise dans le moule d'une culture scolaire élitiste peuvent baisser les bras.

Des solutions : le rééquilibrage des effectifs dans le centre de Paris

Jusqu'en 2006, l'effectif était réparti sur cinq classes par niveau (soit 20 classes de 29 à 30 élèves), depuis deux ans une classe de moins chaque année. Étant donné la baisse de la démographie familiale dans le centre de Paris et le caractère attractif de la cité scolaire Charlemagne, les places vacantes ont été chaque année davantage occupées par des élèves hors-secteur (un quart des effectifs) au détriment des autres collèges du centre de Paris qui, eux, ont fermé des classes.

Cette situation, néfaste pour ces collèges, handicape également les élèves du collège Charlemagne. Ils étouffent dans un espace mal adapté à ce nombre : classes surchargées, cour exiguë, queues interminables à la cantine, CDI minuscule, toilettes en nombre insuffisant, pas de salle pour installer des casiers pour des livres ou des cartables, pas de salle pour un foyer socio-éducatif, pas de préau abrité de la pluie... Nos enfants payent le prix !

Les effectifs de Charlemagne, un enjeu pour le centre de Paris

Le contexte d'assouplissement de la carte scolaire renforce d'année en année la ségrégation sociale des établissements du centre ville.

Association sportive :

Elle propose des activités sportives organisées par les professeurs d'EPS en dehors des heures de cours (volley-ball, basket, salsa, ping-pong,...) Une réunion sera organisée en début d'année : nous vous conseillons d'y participer !

Le foyer socioéducatif :

Il organise des activités sur les temps de déjeuner ou le mercredi après midi. Au collège les parents bénévoles peuvent s'y impliquer. Echecs, théâtre, couture... les activités changent d'année en année.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel du lycée (onglet collège) :

<http://www.lycee-charlemagne.fr/>

La place des parents et position du conseil local.

La FCPE revendique toute la place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement.

Dans ce contexte particulier, la FCPE du collège Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants.

Elle est présente dans toutes les instances de dialogue :

Commission permanente

Conseil d'administration

Conseil de discipline

Commission éducative

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Commission menu

Commission d'appels d'offre

Conseils de classe

Le Conseil local Charlemagne a des entrevues régulières avec la direction de l'établissement.

Ses actions se déroulent tout au long de l'année, en concertation avec les parents, les équipes pédagogiques et Chef d'établissement. Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme. Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

La FCPE est l'association majoritaire au collège Charlemagne elle organise environ 6 réunions par an ouvertes à tous et des réunions de bureau des adhérents.

Pour nous contacter fcpe.charlemagne@yahoo.fr

Votre enfant entre en 6^{ème}

Si cette classe est dénommée “classe d’adaptation” c’est bien parce qu’elle constitue l’étape au cours de laquelle l’élève apprend progressivement à maîtriser les outils et modes de fonctionnement du collège, constituant un pas de plus vers l’autonomie : dix professeurs, avec des pédagogies et des personnalités différentes au lieu de la petite équipe resserrée du primaire...

Il faut se repérer, connaître les changements de salles, dominer son emploi du temps et apprendre à faire seul son cartable avec tout le nécessaire chaque jour mais sans le superflu (c’est déjà bien lourd).

Il est vivement conseillé de regarder très régulièrement le carnet de correspondance qui est le lien principal de communication avec le collège (absences, notes de l’enfant, demande de rendez-vous..) et l’ENT Lilie qui vous permet d’accéder au cahier de texte en ligne, notes, absences, retard également. Un entretien individuel parent-professeurs a lieu à la fin du premier trimestre, c’est le seul de l’année. C’est un parcours informatif auquel il faut participer, mais qui demande une réelle patience dans l’attente.

Depuis plusieurs années, l’évaluation nationale des 6e a chuté notamment en français. Cependant celle-ci se maintient au dessus de la moyenne académique.

Grâce à la charte des emplois du temps mise en place à la rentrée 2008, vos enfants bénéficient d’horaires adaptés à leur âge : 8h30-11h30/ 13h00-16h00, soit au maximum 6 heures de cours journaliers, avec cours le mercredi matin et pas le samedi matin.

Cette année vont être maintenues les deux heures d’aide au travail personnel de 6e (une heure d’encadrement par le professeur principal, l’autre heure par le professeur de français) et une heure de plus d’EPS pour les élèves non nageurs.

Votre enfant entre en 5^{ème}

L’année de la 5e est celle où l’on consolide tous les acquis en les approfondissant ; c’est le moment où jamais de rattraper d’éventuelles lacunes et de tester l’apprentissage du latin. Cette option prend 2 heures sur l’emploi du temps et charge le travail des enfants à la maison, pourtant il peut paraître souhaitable de s’initier à une matière intéressante pour la culture générale. C’est une option essentielle aux élèves qui se destineront aux études littéraires. Les élèves doivent s’engager à poursuivre cette matière jusqu’en 3^e, en effet c’est la première année sur notre établissement qu’il y a suppression d’un groupe de latin.

Cette année la DHG (dotation horaire globalisée c’est à dire l’enveloppe d’heures d’enseignement attribuée à notre collège) ayant diminué il n’y aura pas de dédoublement des heures d’enseignement de Sciences de la vie et de la Terre et de la Technologie seul est conservé 1/2 heure supplémentaire en français.

Une autre matière commence : la physique-chimie.

Depuis le second trimestre de l’année dernière l’équipe d’EPS a modifié leur choix pédagogique et note les élèves qui ne respectent pas les consignes énoncées au début de l’année.

Dans le courant de l’année vous sera proposée une réunion pour le choix de la 2e langue en 4e : allemand, anglais, espagnol ou russe. Allez-y, c’est vraiment utile. Attention aux élèves “un peu justes” qui choisissent le russe : ils auront du mal à trouver un lycée d’accueil à proximité ou devront changer de 2e langue en classe de seconde ! D’autre part dans votre choix n’oubliez pas qu’au lycée avec la nouvelle réforme les élèves ayant choisi une langue en 6^e (LV1) sont mixés avec ceux qui ont fait ce choix en 4^e (LV2).

Votre enfant entre en 4^{ème}

La classe de 4e est réputée difficile, le rythme des apprentissages s'accroissant et le programme comportant beaucoup de nouvelles acquisitions, il est donc important de prendre un bon départ. Cette année ce niveau aura 1/2h de plus en mathématiques, et 1/2h de plus en Technologie et en Sciences Physiques pour faciliter les travaux pratiques.

Enfin, on vous demandera en fin d'année quelles options vous souhaitez en troisième : latin, grec.

Dans le cas où vous visez une orientation professionnelle en fin de 3e, vous pourrez opter pour une option découverte professionnelle. Vous aurez alors à établir un dossier pour une affectation dans l'établissement choisi : il faut y réfléchir assez tôt !

Attention : les options latin ou grec, ou encore le choix du russe en LV2, représentent une charge de travail lourde pour les élèves et il paraît déraisonnable d'y contraindre un enfant peu motivé ou déjà en peine dans les matières du tronc commun. En pareil cas, les conséquences observées sur les élèves sont généralement néfastes.

Cependant il faut encourager les élèves latinistes car cette année beaucoup d'élèves ont abandonné ce qui a abouti à la suppression d'un groupe.

Redoublement et commissions d'appel

A la fin du 3e trimestre, des redoublements peuvent être prononcés par le conseil de classe. S'ils sont avalisés par le proviseur, les parents sont contactés par la principale du collège qui leur indique qu'ils peuvent faire appel de cette décision et leur communique les lieux et dates des commissions d'appel, ainsi que les numéros de téléphone des représentants des fédérations de parents d'élèves qui siègent dans ces commissions. N'hésitez pas à les joindre : spécialement formés à cette tâche, ils seront de bon conseil.

Votre enfant entre en 3^{ème}

C'est une année d'orientation et les notes des deux premiers trimestres vont être particulièrement importantes : pas question de se laisser vivre en début d'année ! Vérifiez les notes dans le carnet de correspondance et sur le nouvel environnement de travail numérique « Lille » rapidement et régulièrement. Il faut intervenir et rencontrer les professeurs dès que des difficultés apparaissent.

Avec la dernière année de collège se profile l'horizon du premier examen national : le Diplôme National du Brevet (DNB). Il n'est pas obligatoire pour passer en seconde mais il constitue le premier palier de diplôme, important pour les élèves qui quittent l'enseignement obligatoire pour le monde du travail et nécessaire pour certains concours de la fonction publique. Dans un but de revalorisation de ce diplôme, le conseil de classe du 3e trimestre émettra un avis très favorable, favorable ou demandera à l'élève de faire ses preuves. Cet avis permettra, le cas échéant, de donner ou non les points qui manquent pour l'obtention du diplôme.

L'orientation en fin de 3e : un premier casse-tête

Vos vœux d'orientation seront discutés en conseil de classe du 2e trimestre et décidés au conseil de classe du 3e trimestre :

- passage en 2nde générale et technologique
- passage en 2nde technique ou professionnelle
- voie professionnelle (apprentissage, etc.)
- redoublement.

Le proviseur, qui préside le conseil se prononcera alors :

- soit le vœu de l'élève et la décision du conseil sont identiques, auquel cas l'orientation est acquise,
- soit le vœu et la décision du conseil sont différents: les familles devront alors prendre contact, dès le lendemain, avec le proviseur, pour déterminer ensemble les suites à

donner (acceptation de la décision du conseil de classe, ou commission d'appel en cas de désaccord). La décision finale d'affectation relève de l'inspecteur d'académie.

Pour toute difficulté ou question sur les orientations et les affectations en seconde, n'hésitez pas à contacter le professeur principal, la principale du collège ou le proviseur dès que possible, ainsi que la conseillère d'orientation : durant l'année scolaire, celle-ci passera dans toutes les classes de 3e expliquer sa fonction et indiquer ses disponibilités pour recevoir les familles. Les élèves de 3^e ont une heure de vie de classe, d'orientation et d'aide d'accompagnement faite par les professeurs principaux et 1/2h supplémentaire en SVT.

Nos conseils

Pour les enseignements particuliers (par exemple préparant aux écoles d'art, ou à des voies professionnelles ou formations de langues) il est important de prendre contact avec le futur établissement tôt dans l'année dès le mois de janvier et février et de se renseigner pour les journées portes ouvertes. Attention il est parfois difficile d'être accepté dans ces écoles en fin de seconde car certaines écoles sont saturées.

Les affectations pour la classe de 2nde générale et technologique :

un deuxième casse-tête

1) Formuler 6 voeux et 4 à 6 pour l'enseignement professionnel.

La procédure informatisée d'affectation des élèves (AFFELNET). est précédée d'une procédure « manuelle » dérogatoire pour les lycées à recrutement national (Henri IV, Louis Le Grand) et pour ceux à filières artistiques (danse, musique...) ou sportive et internationale et les sections particulières. Les élèves ayant demandés des recrutements particuliers et qui ne l'ont pas obtenus doivent se soumettre à Affelnet. Les sections européennes sont intégrées dans la procédure informatisée. Les élèves doivent formuler 6 voeux dans 6 établissements

différents (1 voeu = 1 établissement). Le dossier des voeux est remis début mai aux parents et une copie du dossier rempli leur est ensuite transmise pour signature de manière à attester de la bonne saisie des voeux.

Nos conseils

- Demander l'avis du professeur principal et, le cas échéant, du proviseur, pour évaluer la probabilité d'obtenir les lycées demandés en fonction de la moyenne générale de votre enfant obtenue par votre enfant tout au long de l'année.

- Vérifier que les langues vivantes sont bien dispensées dans les lycées demandés (problème notamment pour l'enseignement du russe), les options (latin-grec-arts plastiques), les enseignements d'explorations que votre enfant souhaite.

- Bien hiérarchiser les voeux, les établissements du district donnant lieu à une bonification importante. Peu de chance d'avoir un lycée hors district.

- Formuler six voeux pour être certain d'obtenir un lycée que vous aurez choisi : attention on ne peut pas refuser un des lycées mentionnés dans ses voeux

- Si vous demandez un lycée à enseignements rares (section européenne ou internationales, horaires aménagés), indiquez-le en premier voeu.

- Choisir un établissement de grande capacité dans vos quatre premiers voeux.

2) Les critères d'affectation

Les voeux de l'ensemble des élèves sont classés par AFFELNET en fonction de critères qui donnent lieu à l'attribution de points. Les voeux des élèves sont satisfaits dans l'ordre de ce classement jusqu'à ce que l'effectif limite de l'établissement soit atteint. Les voeux ayant le plus de points sont donc les premiers servis.

Les critères donnant lieu à l'attribution de points sont précisés ci-dessous. Ils sont susceptibles d'être modifié chaque année cependant en 2011 seul le bonus fratrie a diminué.

- *moyenne de toutes les notes du contrôle continu* : y compris celle de vie scolaire et celles obtenues au brevet blanc sauf le latin, grec et l'histoire de l'art, le tout est noté sur **600 points**. Un lissage informatique est effectué par matières selon l'écart type de l'établissement par rapport à la moyenne obtenue dans tous les collèges.

- *district* : localisation d'un lycée dans le district du domicile du parent premier responsable de l'enfant sur la fiche de vœux au moment où elle est signée : **600 Points**. Paris est divisé en quatre secteurs : Charlemagne est situé dans le secteur est qui comprend les arrondissements suivants : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 12^e, 19^e, 20^e

- *élève boursier* : **300 points**

- *rapprochement frères et sœurs* : **30 points**

3) Les résultats du premier tour

L'affectation informatique est portée à la connaissance des familles à la fin des épreuves du brevet

Les élèves doivent alors prendre attache avec le lycée qui leur est affecté dans un délai très court 72 heures pour remplir un dossier d'inscription : à défaut de respecter le délai imparti ils perdent leur place

Les élèves n'ayant pas obtenu un de leurs six vœux se voient remettre une information sur les lycées du secteur dans lesquels il reste des places disponibles pour participer au deuxième tour.

Nous rappelons qu'aucun recours n'est possible si l'élève est affecté sur l'un de ses 6 premiers vœux

Quelques statistiques

Le secteur Est de Paris comprend 23 établissements, en 2010 c'est le secteur où le pourcentage d'élèves affectés sur le premier vœu est le plus faible, l'académie le justifie sur le fait que ce secteur demande prioritairement 6 établissements du centre de Paris.

La position de la FCPE Paris est la suivante : Affelnet est un système perfectible pour atteindre une mixité scolaire et sociale plus importante. Elle a donc demandé en

février 2012 que le groupe de pilotage se réunisse régulièrement afin que les simulations informatiques soient réalisées avec des hypothèses différentes et l'étude de cohortes de collégiens. Des simulations réalisés sur le district est (secteur le plus sensible) n'ont pas été positif sur la mixité scolaire recherchée aussi l'académie a choisi de ne pas modifier la procédure Affelnet sauf pour les points accordés à la fratrie. Une voie d'approche paraît intéressante c'est de constituer des groupes de mixité scolaire comme les facultés de médecine. La FCPE Paris travaille activement sur la procédure 2012.

Pour la rentrée 2011, 72% des élèves de Charlemagne ont obtenus leur premier vœu à l'issue du premier tour.

Les lycées d'affectation incluant les recrutements particuliers étaient les suivants

- 47 élèves à Charlemagne
- 14 élèves à Sophie Germain
- 13 élèves à Hélène Boucher et Turgot
- 8 élèves à Dorian, 7 à Victor Hugo et Ravel.
- 5 à 1 dans des les établissements suivants : Simone Weil, Voltaire, Arago, Boule, Paul Valery, Bergson, Henri IV, Louis le Grand, Montaigne, Auguste Renoir.

Les chiffres de 2012 ne sont pas encore communiqués lors de l'édition de ce journal.

Nos conseils

D'année en année il est de plus en plus difficile d'apporter des conseils Cependant voici les quelques pistes qui restent valables.

- les critères essentiels pour le choix d'un établissement sont donc la moyenne de votre enfant et le respect du district

Il faut donc être très réaliste sur les chances de votre enfant d'intégrer l'un des six établissements figurant sur votre première liste et d'intégrer un grand établissement dans ce choix.

- C'est pourquoi il est conseillé de mentionner un lycée de repli dès le premier

tour, de nombreux établissements ne figurant pas sur la liste des plus plébiscités mais faisant pourtant le plein dès le premier tour. N'hésitez pas à vous rendre aux portes ouvertes des lycées qui permettent d'y part à votre enfant de visiter les locaux mais également de connaître les enseignements d'explorations, les langues et les options, les sections de premières et terminales existantes, les activités culturelles proposées, la vie lycéenne....

- Il est essentiel de demander l'avis du professeur principal et du proviseur et d'assister à la réunion organisée par le proviseur prévue en fin de deuxième trimestre très instructive puisque les critères d'affectation peuvent être modifiés.

- Les élèves souhaitant intégrer des lycées à recrutement particulier doivent également remplir la fiche de vœux informatisée même si l'avis pédagogique manuel est favorable car la décision d'affectation dépend de l'inspecteur d'académie et non du proviseur.

- Il est indispensable de prévoir d'être présents fin juin, début juillet pour participer à l'éventuel deuxième tour et en toute hypothèse pour déposer le dossier d'inscription après l'affectation de l'élève

Toutes les informations académiques et FCPE Paris sur l'affectation au lycée 2011 se trouve sur notre site, vous y trouverez également les informations sur le conseil d'administration 2011.

<http://fcpecharlemag.free.fr>

Pour dialoguer avec nous

fcpe.charlemagne@yahoo.fr

« Adhères à une association de parents d'élèves !

Vous souhaitez contribuer à la vie de la Cité Scolaire ? A la vie de la classe de votre enfant ? Ou, tout simplement, «savoir ce qu'il se passe» ?

Les associations sont là pour accompagner les évolutions de l'éducation nationale ; elles sont avant tout le troisième acteur du fonctionnement d'un établissement scolaire, au côté des professeurs et de l'administration. Un acteur indispensable et bienvenu, qui exige une importante représentation (délégués de classes, de niveaux, membre du conseil d'administration, etc.) pour ne pas handicaper le fonctionnement normal de la Cité Charlemagne.

Quoi que chacun de nous puisse en penser, l'éducation est considérée comme le premier budget de l'état ; et l'apprentissage de nos enfants est bien souvent en bonne place dans nos préoccupations. Adhérer et participer autant que faire se peut aux échanges de l'association est un bon moyen de confronter ces préoccupations avec celles d'autres parents et, souvent, de trouver les solutions adéquates.

Adhérer, c'est poursuivre votre rôle de guide de votre enfant, pour lui et pour les autres. Au-delà des prescriptions volontaristes des centrales, FCPE ou PEEP, chaque section d'établissement dispose et propose, localement et nationalement. Chaque membre n'est pas nécessairement d'accord avec les autres sur tous les sujets, heureusement, et c'est du débat, voire de la contradiction, que naissent les évolutions les plus notoires.

Les chantiers de la FCPE-Charlemagne pour 2012-2013

- **Soutenir l'administration dans ses demandes de moyens auprès des instances responsables du bon fonctionnement de la cité scolaire.**
- **Vigilance sur les horaires des conseils de classe et l'attribution des notes de vie scolaire.**
- **Demande de création de groupes de compétences en langues vivantes.**
- **Soutien du projet de rénovation de la cour du collège en coordination avec la commission architecture de la FCPE de Paris.**
- **Respect de l'équité entre les collégiens de 3^{ème} pour l'épreuve de l'histoire de l'art.**
- **Formation à la procédure du logiciel d'affectation de seconde Affelnet ainsi que la participation à un groupe de travail au niveau de l'union locale FCPE de Paris Centre sur l'évolution de ce logiciel.**
- **Mobilisation et amélioration sur le poids des cartables.**
- **Vigilance sur le remplacement des professeurs et l'aide aux devoirs pour les collégiens.**
- **Soutien à l'administration pour l'aide individualisée aux élèves grâce à des conventions avec des associations.**
- **Etude de la possibilité d'utiliser l'ENT Lilie comme moyen de communication entre les parents.**